



Association des Riverains de la Raise Maritaise et des Gollandières 18 août 2022 – 17h00, Salle des Eridolles, Le Bois Plage en Ré

## Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ARMG (Association des Riverains de la Raise Maritaise et des Gollandières)

**Présents : 40 Adhérents de l'ARMG,**

**Pouvoirs : 2**

**Représentants de la Presse locale : 2 invités (P. Leriche-Rouard de Ré à la Hune et Mathurin Serelle du Phare de Ré)**

**Municipalité : 2 : Kevin Vautey, Adjoint en charge de la voirie, M. V. Chauvet, Conseiller Municipal**

### **RESOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE :**

#### **1. Rapport moral par le Président**

**Thierry Adam** remercie les membres du Bureau pour leur implication lors des réunions avec la Mairie, les rencontres sur site et la communication de l'association via le site internet [www.raisemaritaise.com](http://www.raisemaritaise.com) et [l'instagram plus\\_belle\\_la\\_raise](#).

Le Président rappelle que la raison d'être de l'ARMG est l'organisation des flux autour de l'axe Raise Maritaise pour que les quartiers Sud ne deviennent pas les voies de délestage du Bois Plage, ainsi que la sécurisation des piétons et des cyclistes et le ralentissement de la circulation pour un partage harmonieux de cette desserte des plages.

#### **Nous avons été entendus par la Municipalité que nous remercions :**

- En juin 2022, matérialisation de bandes cyclables latérales (chaussidoux) tout au long de la Raise, faisant de celle-ci une chaussée à voie centrale banalisée.

- Nous espérons enfin une circulation respectueuse sur cet axe où trop d'excès de vitesse et de conduites à risques ont été constatées. Le constat aujourd'hui est déjà positif, mais nous restons vigilants.

- Il semble acquis que notre demande du passage de la totalité du village en zone 30 soit satisfaite au plus tard début 2023. La signalisation adéquate nous a également été promise.

- Problème de la chicane avec plots en plastique : inadaptée, inesthétique, et de celles promises.

- La résidence-sénior : 35 parkings pour 97 appartements. Où vont se garer le personnel et les visiteurs ? 41 % de terre nue, vraiment ?

cf article du Phare de Ré de ce matin.



Association des Riverains de la Raise Maritaise et des Gollandières 18 août 2022 – 17h00, Salle des Eridolles, Le Bois Plage en Ré

- De nombreux points pour améliorer la vie des quartiers sud restent à traiter que nous détaillons dans les objectifs du prochain exercice.

**VOTE DU RAPPORT MORAL : Unanimité**

## **2.Approbation des comptes du troisième exercice (du 1<sup>er</sup> août 2021 au 31 juillet 2022), Gilles Beck - Trésorier**

Crédit : 609 €

Débit : 154 € (assurances et consommables)

Solde positif : 455 €

**VOTE : Unanimité**

## **3. Renouvellement des Membres du Bureau, Gilles Beck - Trésorier**

Conformément aux statuts, nous soumettons au vote la désignation des membres du Bureau. Sont candidats aux postes de :

Président : Thierry Adam

Secrétaire Générale : Odile Rojare

Trésorier : Gilles Beck

Communication : Elisabeth Gires

Relations avec les riverains : Michèle Delebarre

Pas d'autres candidats qui souhaiteraient se présenter ou rejoindre le Bureau.

**VOTE : Unanimité**

## **4. Fixation de la cotisation annuelle 2022-2023 : 5 € - Gilles Beck**

**VOTE : Unanimité**

## **5. Objectifs pour l'exercice 2022-2023 (ne donne pas lieu à vote) par Odile Rojare**

### **Remontées des adhérents**

- Les trois tronçons de la Raise sont nettement différenciés : Demande d'une refonte harmonieuse, végétalisée et sécurisée de la Raise avec une attention



Association des Riverains de la Raise Maritaise et des Gollandières 18 août 2022 – 17h00, Salle des Eridolles, Le Bois Plage en Ré

particulière au maintien du passage boisé de la Raise dans de meilleures conditions de sécurité. Un problème récurrent et urgent est la dangerosité de l'entrée de la Raise au niveau du rond-point des Brémaudières, trop large, trop droit, qui encourage les prises de vitesse des véhicules venant de La Couarde. Des chicanes végétalisées, et/ou des ralentisseurs aux normes, doivent être envisagés, ainsi que la réfection de la voirie avec des passages piétons. Nous demandons la communication de l'étude demandée par la Mairie à Profile Etudes.

Autres remontées des adhérents :

- Demande de vigilance pour le respect des 30 km/h encore insuffisamment appliqué, avec un radar mobile pédagogique,
- Problème du passage des autocars et poids lourds Raise Maritaise, et l'interdiction aux moins de 3,5 t (promise à deux reprises par la M. le Maire) ; quid du parking des autocars actuels et à venir en raison de la Résidence Sénior ?
- Demande de rationalisation de la circulation dans les rues adjacentes (par sens uniques intelligents, ex : rue des Sauzes)
- Les riverains des chemins et venelles auraient aimé être consultés avant la réfection de leurs chemins : attention particulière à l'esthétique car nombreux sont ceux qui regrettent que la réfection soit trop bitumée,
- L'état des poubelles de tri carrefour du Pas des Bœufs : un léger mieux mais nous plaignons les riverains de tout cœur. Que fait la municipalité pour y remédier ?
- La surveillance en termes de nuisances et de parkings du projet de résidence-sénior des Gollandières, et plus généralement la quiétude de la plaine des jeux,
- L'amélioration de la zone de rencontre du marché-cimetière-avenue de la Plage qui se révèle peu pratique, non-esthétique et non aboutie.
- Riverains de l'Avenue de la Plage : Faudra-t-il attendre un accident pour que la municipalité réalise une bande cyclable qui permettrait aux cyclistes de remonter l'avenue de la Plage le long du cimetière ?

#### **6. Questions à M. Kévin Vautey, Adjoint au Maire en charge de la Voirie. Ses réponses :**

- **Etude par Profil Etude** : Faite avant et après la saison, sur la totalité de la commune pour la mise en place de la zone 30 et la mise en place de chicanes tout au long de la Raise. **Le retour sera fait à l'association avant Noël 2022.**
- De nombreux adhérents demandent la **mise en place d'une voie partagée à 20 km/h** plutôt qu'une limitation à 30 km/h qui n'est jamais respectée, sur toute la longueur de la Raise, en raison de l'affluence estivale, piétons-poussettes-vélos-autos...



Association des Riverains de la Raise Maritaise et des Gollandières 18 août 2022 – 17h00, Salle des Eridolles, Le Bois Plage en Ré

- On attire l'attention de la municipalité sur le fait que la circulation et la vitesse ont considérablement augmenté depuis la mise en place du rond-point des Brémaudières. Une riveraine spécialiste de l'urbanisme indique qu'une implantation de ce type qui ne donne pas satisfaction doit être remise en cause et que c'est à la municipalité de faire le nécessaire auprès du département. On s'étonne que cela n'ait pas été fait. Impliquer M. Raffarin, Conseiller Départemental ? L'ARMG demande à être associée aux consultations.
- Aux questions des riverains concernant la façon dont sont planifiés les **travaux de voirie**, K.Vautey indique que ceux-ci se font prioritairement en fonction des besoins de réfection des canalisations d'Eau 17/Agur.
- **Des adhérents demandent un sens unique côté Gros Jonc.**
- **Compte tenu des accélérations des automobilistes et autres camionnettes en provenance de La Couarde**, d'autres riverains demandent de revoir impérativement et très rapidement l'entrée de la Raise Maritaise.  
**K. Vautey s'engage à voir comment traiter ce problème d'entrée dans la Raise.**
- **Question concernant le trottoir rue de la Glacière** : résolution en cours de la cession de voirie.
- Demande de passages piétons et vélos au niveau de la/des chicane(s) : **K. Vautey indique que les chaussidoux doivent être décalés pour que piétons et cyclistes passent derrière les chicanes. En ce qui concerne les chicanes, elles seront naturelles.**
- **Demande que le compteur de passages et de vitesse soit ré-installé** Raise Maritaise en dehors des périodes creuses et que les mesures exactes soient communiquées à l'ARMG.
- **Il indique qu'il y aura sous deux ans maximum une bande cyclable vélo côté cimetière, et un cheminement piétons côté maisons.**
- **Plaine des Jeux** : Les bancs abîmés vont être changés, les cheminements vont être refaits.
- **Promenade de la Plage (entre Bidon V et les Gollandières)** : impossibilité de marcher sur le trottoir de droite, et côté Gros Jonc : **travail à faire, notamment par l'épaveuse, noté par K. Vautey.**
- **Les caillebotis des plages** ne pourraient-ils pas être mieux entretenus, par exemple aussi par la municipalité une fois par mois .
- **Rue des Dunes** (entre les entrées de la Plage des Sauzes et de la Plage des Gollandières) : **gros problèmes de niveaux sonores et d'entretien** (papiers et déchets jamais ramassés), **stationnements illégaux des campings-cars. Demande de panneaux avec réglementation.** Problème du passage des piétons et cyclistes entre les restaurants et les tables sur les côtés.



Association des Riverains de la Raise Maritaise et des Gollandières 18 août 2022 – 17h00, Salle des Eridolles, Le Bois Plage en Ré

**Réponse de K. Vautey : Une étude d'impact des restaurants a été demandée par la municipalité. La Police Municipale tourne jusqu'à 2h du matin. En cas d'excès, appeler la Gendarmerie.**

## **CONCLUSION**

**Nous avons apprécié la collaboration avec la municipalité. Nous souhaitons que l'ARMG soit un véritable partenaire pour rechercher les solutions à ces problèmes et nous continuerons de transmettre les remontées de nos adhérents en Mairie. La Mairie encourage d'ailleurs les résidents à faire remonter rapidement les problèmes qu'ils rencontrent.**

**18H30 VERRE DE L'AMITIE**